

L'enjeu : **Des ressources pour faire de l'égalité de la femme une réalité**

Le gouvernement fédéral peut contribuer à faire de l'égalité de la femme une réalité. En ce sens, il lui revient de rendre des comptes relativement à ses efforts – ou à son inaction – à ce chapitre.

Pour que l'égalité de la femme devienne réalité, il faut au moins :

- **à l'intérieur du gouvernement** - une ministre de premier plan chargée de l'égalité de la femme et un ministère fédéral de la condition de la femme avec mandat de favoriser l'égalité de la femme à l'intérieur du gouvernement, tant au niveau national qu'international, et avec le leadership et les ressources nécessaires pour réaliser son mandat;
- **à l'extérieur du gouvernement** - un solide réseau de groupes de femmes qui revendiquent l'égalité de la femme, que ce soit aux premières lignes, en fournissant des services directs aux femmes ou que ce soit en étudiant la situation de la femme et en proposant des solutions concrètes et systémiques pour faire de l'égalité de la femme une réalité.

Le financement des groupes de femmes provient du Programme de promotion de la femme de Condition féminine Canada.



Les femmes comptent pour 51 % de la population. Le budget de Condition féminine Canada, y compris les fonds pour le Programme de promotion de la femme, s'élève à 19,8 millions de dollars pour 2007-2008. Cela représente 0,009 % du total des dépenses du gouvernement fédéral ou 1,30 \$ par femme.

Voici quelques faits à considérer :

- Les femmes gagnent moins que les hommes. En 2003, le salaire annuel moyen avant impôt des femmes âgées de 15 ans et plus était de 24 400 \$, soit 62 % de celui des hommes.
- Plus de femmes que d'hommes sont pauvres. En 2001, 2,4 millions de femmes souffraient de pauvreté au Canada comparativement à 1,9 million d'hommes.
- Un emploi rémunéré n'est pas synonyme d'égalité. En 2003, les femmes qui travaillaient à plein temps toute l'année gagnaient en moyenne 36 500 \$, soit 71 % du revenu des hommes employés à plein temps toute l'année.
- Le Canada occupe la 15^e place du Mothers Index de l'organisation Save the Children et a chuté à la 25^e place du Children's Index. Près de la moitié des enfants pauvres du Canada (43 %) vivent avec une mère chef de famille.
- L'inégalité des femmes a plusieurs visages. Le revenu moyen des femmes autochtones, des femmes ayant un handicap et des femmes des minorités visibles est inférieur à celui de leurs homologues masculins et à celui des femmes du Canada en général.
- En 2004, les femmes représentaient 51 % de toutes les victimes de crime violent et ont été accusées de 17 % de tous les crimes au Canada.

L'enjeu : Des ressources pour faire de l'égalité de la femme une réalité

- Les femmes comptent pour 51 % de la population, mais occupent 20,45 % des sièges à la Chambre des communes, ce qui place le Canada au 45^e rang à l'échelle mondiale en matière de représentation politique des femmes.

Le Canada ne remplit pas entièrement ses obligations nationales et internationales concernant le respect des droits des femmes et la promotion de l'égalité de la femme.

Pourquoi est-ce un enjeu?

Le 18 janvier 2006, seulement quelques jours avant d'être élu premier ministre, Stephen Harper déclarait :

« Oui, je m'engage à soutenir les droits humains des femmes et je conviens que le Canada doit faire plus pour respecter ses obligations internationales envers l'égalité des femmes. Si je suis élu, je prendrai des mesures concrètes et immédiates, tel que recommandé par les Nations Unies, pour m'assurer que le Canada respecte entièrement ses engagements envers les femmes au Canada. »

Au lieu de renforcer l'appareil gouvernemental interne et d'appuyer les groupes de femmes qui font des recherches sur les iniquités que vivent les femmes et qui revendiquent des changements positifs pour les femmes, le gouvernement Harper a :

- prétendu que les femmes sont égales;
- fermé 12 des 16 bureaux régionaux de Condition féminine Canada;
- éliminé le Fonds de recherche en matière de politiques qui finançait des recherches permettant de formuler des propositions de politiques concrètes pour offrir aux femmes l'égalité;
- réduit de cinq millions de dollars le budget d'exploitation de Condition féminine Canada et augmenté de 10 millions de dollars le budget du Programme de promotion de la femme en même temps qu'il :
 - éliminait l'égalité et la participation politique du mandat de ce programme;
 - éliminait les fonds pour les groupes de femmes qui font de la recherche et défendent les droits des femmes – ce qui veut dire que certains groupes de femmes devront cesser leurs activités;
 - donnait aux organisations à but lucratif l'accès au Programme de la promotion de la femme;
 - établissait une nouvelle exigence selon laquelle il faut maintenant trouver d'autres sources de financement pour pouvoir recevoir une aide du fédéral (c'est-à-dire que le Programme de promotion de la femme ne financera aucun projet à 100 %);
 - éliminait une partie des fonds pour des partenariats avec d'autres ministères fédéraux, d'autres gouvernements et des ONG.

L'enjeu : **Des ressources pour faire de l'égalité de la femme une réalité**

Prise de position des candidats et des partis politiques

En mai 2007, le Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes a rendu public un rapport détaillé sur les incidences des compressions aux structures gouvernementales chargées des questions féminines. Ce rapport, qui est l'oeuvre de membres du Parlement, recommande au gouvernement de revenir sur sa décision relativement à un bon nombre des compressions appliquées aux structures de promotion de l'égalité de la femme, à l'intérieur comme à l'extérieur du gouvernement.

Posez les questions suivantes à votre députée ou député et aux candidates et candidats aux élections :

Que ferez-vous pour protéger les droits des femmes?

Quelles mesures votre parti prévoit-il prendre afin que le gouvernement fédéral fasse preuve de leadership en matière d'égalité de la femme?

Si votre parti est porté au pouvoir, s'engagera-t-il à :

- réserver 0,01 % du prochain budget fédéral à Condition féminine Canada (CFC) pour ainsi porter le financement de cet organisme à 2,1 milliards de dollars?
- transformer CFC en un véritable ministère avec une ministre de premier plan qui s'occuperait exclusivement de CFC et à accroître le rôle et la responsabilité de CFC relativement à l'égalité de la femme?
- renverser la décision de fermer 12 des 16 bureaux régionaux de CFC de manière que cet organisme soit présent dans l'ensemble du pays?
- redonner au Programme de promotion de la femme le mandat de promouvoir l'égalité et la participation politique des femmes?
- restreindre l'accès au Programme de promotion de la femme aux groupes à but non lucratif?
- rétablir le Fonds de recherche en matière de politiques de CFC?